LTR206 - Stratégies publiques, stratégies privées dans les territoires touristiques

Mis à jour le 05-04-2022

Code : LTR206

Unité d'enseignement de type mixte

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

Responsabilité nationale :
EPN11 - Territoires / 1

Contact national :

EPN11 - Territoires

2 rue Conté
75141 Paris Cedex 03
01 40 27 21 02
Djoher Marouf
djoher.marouf@lecnam.net

Présentation

Objectifs pédagogiques

Au cours du XIXe siècle, le tourisme mue progressivement vers sa forme contemporaine. Si, dans le même temps, les pratiques évoluent, les institutions en charge de son organisation se structurent autant sur le plan local qu'international. L'activité touristique devient tellement associée à des enjeux de développement économique et social que des institutions spécialisées voient progressivement le jour, d'abord sous forme privée ou associative, puis des instances publiques apparaissent, adossées à des instances à compétences générales jouant toutes deux un rôle notable dans la mise en œuvre de politiques nationales du tourisme.

Ce cours dédié aux stratégies publiques et privées dans les territoires touristiques a pour but d'éclairer les auditeur.trice.s sur le paysage actuel des acteurs en charge de l'organisation, de la structuration, de la gestion et du développement du tourisme en France. Au-delà des services de l'État et des organismes attachés tels qu'Atout France ou l'ANCV, une pluralité d'acteurs agissent sur la scène touristique locale, de l'échelle communale à l'échelle régionale, en passant par les groupements intercommunaux et les départements. Cet enseignement permet d'appréhender les champs de compétences, les rôles et les objectifs de ces acteurs, qu'il s'agisse d'organisations spécialisées ou d'institutions aux compétences plus générales qui concourent d'une certaine manière à la gestion et au développement du secteur touristique.

Ce cours a donc pour but – dans un univers qui se révèle particulièrement mouvant et pluriforme - d'appréhender les enjeux de relations entre les organisations privées (agences de voyage, prestataires de services touristiques, etc.) et publiques (de l'office de tourisme à la Direction Générale des Entreprises, en passant les Comités Départementaux et Régionaux du Tourisme), mais également d'explorer la dimension réglementaire associée au secteur. En effet, la mouvance des acteurs et des institutions touristiques concerne également le droit et les aspects fonciers : professions et activités réglementées, classement des hébergements touristiques et, plus largement, la réglementation globalement associée aux équipements et aménagements touristiques, la fiscalité du tourisme, le financement de l'accès aux vacances et la gestion foncière des territoires touristiques.

Compétences

- Comprendre l'écosystème institutionnel du secteur touristique et des loisirs
- Avoir une connaissance des acteurs privés et publics du tourisme et des loisirs
- Acquérir des compétences en droit du tourisme et des loisirs
- Maîtriser les enjeux fonciers en matière d'aménagement du territoire, de gestion du foncier et d'emploi dans le domaine du tourisme et des loisirs

Programme

Contenu

Droit et Institutions publiques du tourisme
Le Droit du Tourisme
La réglementation du tourisme dans les territoires
L'écosystème institutionnel

Les acteurs privés et publics dans les territoires
Les élus et le tourisme
La diversité des acteurs privés dans les territoires (entreprises, associations…)
Les relations acteurs publics-acteurs privés

Les stratégies d’acteurs publics-privés
Les enjeux fonciers des structures touristiques (redéfinition des usages…)
Patrimoines, architecture et aménagement des territoires touristiques
L’emploi touristique au cœur des relations publiques-privées dans les territoires

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)